

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 8*Objet : Création emplois saisonniers base de loisirs**Date de convocation :*
18 mai 2021*Date d'affichage :*
18 mai 2021*Nombre de Conseillers en exercice :*

23

Nombre de présents :

17

Nombre de votants :

17

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)L'an deux mille vingt et un
Le 25 mai à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : Jean-Pierre ANGLAS, Franck SEGONNE, Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : M. Joseph BOU-ZEID

Monsieur le Maire propose de créer pour la saison touristique les emplois suivants liés à un accroissement d'activité saisonnière à la base de loisirs :

Pour la surveillance de la piscine municipale :

3 emplois d'éducateurs des activités physiques et sportives à temps complet du 26 juin 2021 au 31 août 2021.

Pour l'accueil à l'entrée de la base de loisirs et à la piscine :

1 emploi d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures par semaine du 26 juin 2021 au 31 juillet 2021.

1 emploi d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures par semaine du 1^{er} août 2021 au 31 août 2021.

3 emplois d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures et 15 minutes par semaine du 26 juin 2021 au 31 juillet 2021.

3 emplois d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures et 15 minutes par semaine du 1^{er} août 2021 au 31 août 2021.

1 emploi d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures et 30 minutes par semaine du 26 juin 2021 au 31 juillet 2021.

1 emploi d'adjoint administratif territorial à raison de 28 heures et 30 minutes par semaine du 1^{er} août 2021 au 31 août 2021

AR Prefecture

082-218200871-20210525-DELIB82505-DE
Reçu le 27/05/2021
Publié le 27/05/2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- DECIDE de la création des emplois ci-dessus ;
- PRECISE que le niveau de recrutement sera le suivant :
 - Educateur titulaire du BEESAN : indice brut 388
 - Educateur titulaire du BNSSA : indice brut 372
 - Adjoint Administratif : Indice brut 354
- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois ci-dessus sont disponibles et inscrits au budget aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

- A D O P T É E -



Le Maire,

Thierry DELBREIL